

Discours du Chancelier fédéral Olaf Scholz à l'Université Charles de Prague le 29 août 2022

A l'occasion de la présidence du Conseil de l'Union par la République Tchèque, le Chancelier d'Allemagne a prononcé un important discours à l'Université Charles de Prague devant des responsables du gouvernement tchèque, mais aussi des universitaires et des étudiants afin d'exposer la vision politique de son pays sur l'avenir de l'Union européenne.

Ce discours intervient au moment où la guerre déclenchée par la Russie se poursuit en Ukraine. Il le fait dans le cadre d'une des plus anciennes universités d'Europe. Pour lui, « *si Prague est donc l'Europe en miniature, alors l'Université Charles est comme un chroniqueur de notre histoire européenne, si riche en ombres et lumières* ». Il ne manque pas de rappeler que les Allemands ont écrit, pendant la deuxième guerre mondiale les pages les plus sombres de l'Europe. Le retour de la guerre en Europe est une nouvelle réalité géopolitique. « *En ce moment, nous nous demandons à nouveau où passera la ligne de partage entre cette Europe libre et une autocratie néo-impérialiste dans le futur.* » Or la construction d'une Europe et de son Union est née comme un projet de paix. Il s'agit pour l'Union européenne de sauvegarder sa sécurité, son indépendance et sa stabilité face ces nouveaux défis.

Il y a pour le Chancelier allemand plusieurs types de réponses. « *La première de ces réponses est que nous ne prenons pas pour acquis l'attaque de la Russie contre la paix en Europe* » Il faut évidemment soutenir l'Ukraine dans son combat par de nombreuses formes d'aide : économique, financière, politique, humanitaire et militaire. Cela doit démontrer la solidité du projet européen et la solidarité sans faille des Européens. Cela suppose d'accueillir les nations européennes qui partagent nos valeurs. Les adhésions de l'Ukraine, de la Moldavie, de la Géorgie et des pays des Balkans vont dans le sens de l'histoire du projet européen. Néanmoins, il ne s'agit pas de bâcler le processus d'adhésion, mais de passer par la mise en place dans un premier d'une Communauté politique européenne. Le Chancelier reprend l'idée du Président Macron. Il faut avoir une vision géopolitique de l'Europe.

L'élargissement de l'Union européenne avec 30 ou 36 Etats membres est un projet indispensable tout en prenant vraiment la mesure des différences entre les Etats membres en termes de population, d'espace géographique ou de poids économique. Il faut, bien évidemment que les Etats candidats remplissent bien tous les critères d'adhésion. Mais cet élargissement interroge sur le fonctionnement de l'Union et la question du vote à l'unanimité. Le Chancelier propose « *un passage progressif au vote à la majorité dans la politique étrangère commune, mais aussi dans d'autres domaines, comme la politique fiscale, sachant très bien que cela aurait aussi des répercussions pour l'Allemagne* ». Il faudra rechercher des compromis comme le recours à l'abstention constructive pour que l'Europe puisse fonctionner.

Pour le Chancelier, la souveraineté européenne est devenue indispensable au regard de l'usage des énergies importées comme des armes de guerre. Il faut une stratégie « *Made in Europe 2030* ». Elle doit devenir un leader mondial dans les technologies numériques. Elle doit développer un secteur spatial européen fort et compétitif. Elle doit créer un réseau européen d'hydrogène. La souveraineté européenne doit aussi intervenir sur le plan militaire avec « *une meilleure synergie en Europe entre nos efforts de défense* ». Cela confirme le changement politique de l'Allemagne sur les questions militaires et de défense. Ce changement est largement dû à la guerre en Ukraine.

Les valeurs des Européens doivent être défendues et protégées, justement parce qu'elles sont mises en cause par des autocrates, comme Vladimir Poutine. L'accueil des réfugiés ukrainiens souligne encore un peu plus que « *l'Europe reste une destination de rêve pour des millions de personnes à travers le monde. D'une part, c'est la preuve éclatante de l'attractivité de notre continent. En même temps, c'est une réalité à laquelle nous, Européens, devons faire face.* » Cela suppose d'avoir une réflexion sur la gestion des migrations sur le long terme avec une réelle « *politique migratoire efficace incluant une protection des frontières extérieures à la fois efficace et conforme à nos normes en matière d'État de droit* ». Il doit en être de même pour « *un régime d'asile fondé sur la solidarité et à l'abri des crises* ». Cette orientation allemande n'est pas forcément partagée par tous les Etats membres. Il ne faudrait pas non plus ne pas s'inquiéter du développement en Europe de démocratie illibérale. Il est indispensable de respecter les droits fondamentaux et de mettre en œuvre tous les moyens pour corriger les

manquements à ces droits. Le Chancelier précise aussi cela dans son discours : « *il semble également judicieux de lier systématiquement les paiements au maintien des normes de l'État de droit - comme nous l'avons fait avec le cadre financier 2021-2027 et le Fonds de relance dans la crise du COVID* ». Le Parlement européen semble avoir entendu ces suggestions en considérant récemment, par un vote symbolique le 15 septembre que la Hongrie n'est plus une démocratie. De son côté, la Commission vient de proposer de ne plus verser des fonds européens à ce pays pour non-respect de l'état de droit. « *Après tout, la primauté du droit est une valeur fondamentale qui devrait unir notre union. Surtout en cette période où l'autocratie défie nos démocraties, c'est plus important que jamais.* »

Pour le Chancelier allemand, « *l'Europe est notre avenir et cet avenir est entre nos mains* ». Ce discours n'est pas sans rappeler celui du Président Macron à la Sorbonne en 2017, pour une Europe souveraine, unie et démocratique. Incontestablement, l'Allemagne et la France ont une conception politique très proche pour l'avenir de l'Europe. Il semble en plus que la crise Covid et la guerre en Ukraine aient accéléré cette vision géopolitique de l'Union européenne.

Henri Oberdorff
Professeur émérite de l'Université de Grenoble-Alpes
Président de l'UPEG
Le 20 septembre 2022